

COMMUNIQUE DE PRESSE

Economie circulaire et Ecoparc de Damazan : quelles avancées 2 ans après l'adoption de la feuille de route par ValOrizon?

En 2017, ValOrizon s'est engagé dans une démarche territoriale pionnière d'économie circulaire à l'échelle du Lot-et-Garonne. Grâce à plusieurs ateliers de concertation réunissant différents acteurs locaux, une feuille de route opérationnelle dédiée à l'économie circulaire et la croissance verte a été définie. Celle-ci a été présentée et adoptée lors de la première conférence territoriale organisée le 27 mars 2018 au siège du Département du Lot-et-Garonne.

Elle se compose de 3 grands axes :



réseau d'acteurs économiques

Sensibiliser à l'harmonisation des modes de consignes de tri

pédagogique et culturel complet adapté à différents publics

Créer des filières

Engager un travail autour du tri à la source des biodéchets

de formation autour de la prévention

local de recycleries

Accompagner et soutenir les collectivités mettant en place la tarification incitative

COMMUNIQUE DE PRESSE

Depuis cette présentation officielle, les équipes de ValOrizon et leurs partenaires ont travaillé à la mise en œuvre concrète de l'ensemble des actions définies pour répondre aux objectifs fixés et ils se réunissent une fois par an lors d'une conférence territoriale qui permet de faire un point d'étape.

Crise sanitaire oblige, la conférence territoriale de 2020 ne pourra pas se tenir sous la forme habituelle. Pour autant, les avancées de la feuille de route et le développement de l'écoparc dédié à l'économie circulaire arrivent à une période charnière.

En effet, les 1ers projets de réemploi, recyclage et de sensibilisation sont en cours d'installation et les créations d'emplois ont démarré.

Pour rappel, le projet d'écoparc est au cœur de la stratégie de réduction des déchets portée par ValOrizon. Il doit servir à la fois de lieu de sensibilisation et de démonstration, mais aussi d'outil industriel permettant l'émergence d'activités économique de réemploi et de recyclage.

Développés sur une ancienne friche industrielle, ces projets permettent à la fois de relocaliser de l'emploi et de diminuer l'impact environnemental de notre société. Ils répondent ainsi totalement aux enjeux environnementaux d'une relance économique post covid-19.

Une communication semble donc essentielle aujourd'hui, elle se fera, mais différemment. Un dossier décrivant l'avancée de chacune des 9 actions sera envoyé à l'ensemble des partenaires et la presse est invitée, en présence de Michel Masset, Maire de Damazan, à rencontrer les porteurs de projets déjà installés ou en cours d'installation sur l'écoparc.

Mardi 26 mai, les responsables de certaines entreprises déjà implantées sur le site présenteront leur activité :

- Rodolphe Pontens, directeur d'Archi'mède qui a installé sur l'écoparc son centre départemental de destruction d'archives en novembre 2019
- Alexandre Chaineux, directeur d'Ecoréso autonomie 47 qui développe depuis décembre 2019 un projet de réemploi d'aides techniques médicales
- Clémence Jouvelet, Chargée de mission d'ATIS qui a installé un incubateur départemental Economie sociale et solidaire en mars 2020

D'autres entreprises sont installées sur le site comme Véolia, la SEML du Confluent ou encore la SATAR.

Et les responsables de projets en cours d'implantation présenteront également leur projet :

- Thierry Perez, fondateur de Valoregen, projet majeur d'implantation d'une usine de recyclage de films plastiques (ouverture prévue mai 2021)
- Jacques Bilirit, Président de ValOrizon qui présentera le projet de centre de tri des emballages ménagers (ouverture prévue fin 2022)





ValOrizon, syndicat départemental de traitement des déchets

Syndicat départemental de valorisation et traitement des déchets, ValOrizon a la responsabilité environnementale et sociétale d'amener le département vers une gestion exemplaire de ses déchets. Labellisé « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage » en 2015, il s'est engagé dans une démarche volontariste visant à faire du Lot-et-Garonne un territoire pionnier en France en matière de gestion innovante des déchets et de développement de l'économie circulaire.

Afin d'atteindre les objectifs de réduction inscrits dans la loi de transition énergétique (réduction de 50% du tonnage de déchets enfouis) et faire face à l'augmentation annoncée de la TGAP, le syndicat a décidé de concentrer ses efforts sur **3 grands** axes de travail :

- Une exemplarité environnementale de ses sites de stockage
- L'accompagnement des collectivités de collecte sur la mise en place de la tarification incitative, de la gestion séparative des biodéchets et au passage à l'extension des consignes de tri
- La création d'un écoparc dédié à l'économie circulaire qui a pour vocation de faire émerger et d'essaimer des activités en lien avec le réemploi et le recyclage; et de sensibiliser à la réduction des déchets.



CONTACT PRESSE

Julie FARBOS

Animatrice Cluster et communication Tél. 05 53 79 86 25/ P. 06 88 49 68 69

E-mail. jfarbos@valorizon.com



VALORIZON



